



BULLETIN communal



Crèche Christ du Quéwet

// Achat du bâtiment

Halloween et Saint-Nicolas

// Imagination et créativité

Nouvelle balade

// Autour de Corbais

Poubelles

// Calendrier 2021 et adaptation des taxes

Une commune, moineaux admis

// 6 bons conseils à suivre

LE COLLÈGE COMMUNAL

Julien BREUER

Bourgmestre

Rue des Trois Burettes, 33

0471/44.92.98

julien.breuer@mont-saint-guibert.be

Gestion du personnel, Police, incendie, sécurité, étrangers, communication, cimetières, finances, nouvelles technologies, emploi, chômage, PME et commerces, développement économique, état civil.

Marie-Céline CHENOY

1^{ère} échevine

Rue Thomas, 11

0476/72.74.01

mc.chenoy@mont-saint-guibert.be

Sport, jeunesse, santé, enseignement, égalité des chances, bien-être animal.

Sophie DEHAUT

2^{ème} échevine

Rue du Perriqui, 15

0478/96.76.99

sophie.dehaut@mont-saint-guibert.be

Mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, participation citoyenne, petite enfance, logement, agriculture, cultes.

Patrick BOUCHÉ

3^{ème} échevin

Rue de la Houssière, 20

0491/20.90.99

patrick.bouche@mont-saint-guibert.be

Energie, espaces verts, travaux publics, voiries, patrimoine, monuments et sites.

Viviane MORTIER

4^{ème} échevine

Rue de Corbais, 163

0475/72.30.80

viviane.mortier@mont-saint-guibert.be

Fêtes et cérémonies, culture, troisième âge, tourisme, seniors, jumelage, associations patriotiques.

Françoise DUCHATEAU

Présidente du CPAS

Rue des Sablières 11

0478/92.20.87

francoise.duchateau@cpas-mont-saint-guibert.be

Affaires sociales, intégration sociale, personnes handicapées.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert • 010/65.75.75 – info@mont-saint-guibert.be

Nathalie GATHOT

Directrice générale f.f.

nathalie.gathot@mont-saint-guibert.be

Jean-Victor de GRAND RY

Directeur financier

jv.degrandry@mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Mardi : 8h30 - 12h

Jeudi : 8h30 - 12h & 16h30 - 19h (population, cadre de vie)

Samedi : 10h - 12h (population)

LE CPAS

Grand' Rue, 39/1 - 1435 Mont-Saint-Guibert à l'arrière de l'Administration communale
010/65.75.32 - info@cpas-mont-saint-guibert.be

Frédéric LAERMANS

Directeur général

frederic.laermans@cpas-mont-saint-guibert.be

Laurent HAUTEKEET

Directeur financier

laurent.hautekeet@cpas-mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Jeudi : 8h30 - 12h

PERMANENCES SOCIALES

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h45 - 11h45 (ou sur rendez-vous)

Jeudi : 16h30 - 19h (sauf Juillet et Août)

PÉRIODIQUE OFFICIEL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE MONT-SAINT-GUIBERT

Éditeur responsable : Julien Breuer

Coordination rédactionnelle : Service communication / communication@mont-saint-guibert.be

Grand' Rue N°39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Réalisation : Eeyoo – Dorian Theys

Suivez-nous sur Facebook 

SOMMAIRE

- 4** Les brèves des conseils communaux
- 9** Mise à l'honneur des héros de guerre
- 11** Saint-Nicolas bien fêté !
- 12** Rendez-vous avec la Police
- 13** Nouvelle balade autour de Corbais
- 14** Nettoyage, nettoyage, nettoyage...
- 15** Calendrier des poubelles 2021
- 16** Commune et agriculteurs
- 17** Communication : des outils pour mieux (se) comprendre
- 18** Les bons plans lecture
- 19** Observons nos moineaux

BULLETIN COMMUNAL 2021

N° 43 février - mars

articles à recevoir le 18 janvier

N° 44 avril - mai

articles à recevoir le 15 mars

N° 45 juin - juillet

articles à recevoir le 17 mai

N° 46 août - septembre

articles à recevoir le 12 juillet

N° 47 octobre - novembre

articles à recevoir le 13 septembre

N° 48 décembre - janvier 2022

articles à recevoir le 8 novembre

Envoyer le tout à

communication@mont-saint-guibert.be

ÉDITO

2020 : une année qui laissera des traces indélébiles dans nos esprits et dans nos cœurs !

Il y a moins d'un an, il paraissait inimaginable de se voir privé de certaines de nos libertés fondamentales. Ce 13 mars nous marquera à jamais. Une date qui nous plongeait dans un isolement sanitaire inévitable dont nous souffrons tous différemment.

Le rôle de Bourgmestre a aussi pris une tout autre tournure. Gérer cette crise sanitaire est devenu notre préoccupation première et représente un réel défi, nécessitant davantage d'énergie pour contenir tensions et pressions quotidiennes.

L'apparition de nouvelles missions a engendré une réorganisation des services communaux et malgré cette situation, nous sommes parvenus à maintenir le cap et à poursuivre le travail entamé depuis décembre 2018.

Comme nous l'avions programmé, cette année, plus de 500 000 € ont été investis dans l'espace public et 1,6 M€ dans l'accueil de la petite enfance. Les bureaux d'études qui œuvreront à la réalisation de grands projets pour les 4 prochaines années ont été désignés : l'aménagement pour le centre du village avec sa Grand'Rue et sa Grand'Place, la sécurisation des abords des écoles, la construction de plaines de jeux, le plan de stationnement et le plan cyclable avec la piste cyclable reliant notre cité à LLN... Autant de dossiers mis à l'agenda grâce à une feuille de route claire et précise.

Un des axes majeurs de notre note de politique générale est la dynami-

sation du commerce local. La crise de la Covid-19 a accéléré sa mise en place via l'octroi d'un budget de plus de 180.000€ consacré à la relance économique locale depuis juin. A ce jour, plus de 55.000€ ont été injectés par vos soins via l'action des « chèques relance ».

En tant que chef d'entreprise, je tiens à exprimer mon soutien à l'ensemble des indépendants et commerçants impuissants face à ce cataclysme économique. Le collège communal continuera à agir et à mener des actions pour soutenir cette relance économique et conscientiser à la consommation locale. Plus que jamais, il faut favoriser le commerce de proximité qui fait vivre nos villages, tout en y apportant son dynamisme.

Nos pensées émues se dirigent vers les familles qui ont perdu un proche, vers le corps médical et infirmier au front depuis 9 mois et vers toutes les personnes impactées dans leur profession et leur passion par les restrictions sanitaires.

Au nom du collège communal, je vous souhaite une année 2021 pleine d'espoir et d'optimisme afin de nous mener, au plus vite, vers une vie familiale, sociale et professionnelle à laquelle nous aspirons.



Julien BREUER

*Votre
Bourgmestre*

LES BRÈVES DES CONSEILS COMMUNAUX

Retrouvez l'intégralité des Conseils communaux sur le site de la commune.

JUILLET 2020

Au cœur de notre commune, des travaux sont nécessaires sur l'épéron rocheux qui soutient l'église. Les travaux à réaliser sont :

- prise en charge des **eaux pluviales** en provenance de la toiture de l'église pour les évacuer en contrebas, dans le réseau d'égout pluvial ou dans l'Orne. Une citerne sera éventuellement mise en place pour conserver un volume à fin d'utilisation d'arrosage
- **nettoyage** (c-à-d enlèvement de la végétation) des murs en moellons ou en briques constituant la partie sommitale de la paroi Est et de la zone en talus à la base de ces murs
- inspection et **vérification du mur** et de sa base, à l'interface avec le massif rocheux, afin de constater la présence éventuelle d'affouillement ou de failles cachées par la végétation
- **stabilisation** des remblais à l'arrière de la zone affaissée (mise en place d'une paillasse ancrée dans le terrain)
- pose de **barbacanes**, principalement en pied de mur et sur toute sa longueur, pour assurer l'évacuation des eaux d'infiltration
- **remontage** de la partie affaissée du mur avec des matériaux à l'identique

(blocs de grès)

- **ragréage** de parties de mur, s'il échet
- **purge** de zones très localisées de la paroi rocheuse

Il y aura lieu également de nettoyer (enlèvement de la végétation) sélectivement l'ensemble des autres parois :

- **enlèvement** des lierres et broussailles, principalement en crête de murs ou de parois et sur les vires
- **élagage** des hautes-tiges ou leur abattage en ce qui concerne ceux se trouvant à proximité immédiate de la bordure du plateau
- **réparation** des murs là où cela paraîtra indispensable

Le montant estimé de ce marché s'élève à 43.426,00 € hors TVA ou 52.545,46 €, 21% TVA comprise. Le cahier des charges est approuvé et le marché est passé par la procédure négociée sans publication préalable.



Approbation du cahier des charges et du montant estimé du marché "Illuminations de fin d'année : Location - Montage & raccordement - Démontage - Interventions ponctuelles - Déc 2020 à Janv 2024", établis par le Service "cadre de vie". Le montant

estimé s'élève à 135.000,00 € hors TVA ou 163.350,00 €, 21% TVA comprise. Ce marché sera passé par la procédure négociée sans publication préalable.



Le Conseil communal constate que la voirie dite « Boucle du Jaurdinia » n'a jamais été ouverte au passage du public et considère celle-ci comme privée.



Le Conseil communal approuve la convention d'occupation du Collège des Hayeffes par le Service Jeunesse pour les plaines d'été 2020.



Approbation de la délibération du Conseil de l'action sociale du 25 mai 2020 du Centre public d'action sociale de Mont-Saint-Guibert, portant sur l'adoption du cadre du personnel du centre de l'action sociale. Le nombre total d'emplois prévu au cadre du personnel du CPAS de Mont-Saint-Guibert en équivalent temps plein est fixé à 21,5 ETP.

Les comptes de l'exercice 2019 du Centre public d'action sociale de Mont-Saint-Guibert, arrêtés par le Conseil de l'action sociale en séance du 25 mai 2020, sont approuvés comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	2.101.067,14 €	20.690,37 €	2.121.757,51 €
- Non-Valeurs	448,50 €	0,00 €	448,50 €
= Droits constatés net	2.100.618,64 €	20.690,37 €	2.121.309,01 €
- Engagements	2.025.722,27 €	20.690,37 €	2.046.412,64 €
= Résultat budgétaire de l'exercice	74.896,37 €	0,00 €	74.896,37 €
Droits constatés	2.101.067,14 €	20.690,37 €	2.121.757,51 €
- Non-Valeurs	448,50 €	0,00 €	448,50 €
= Droits constatés net	2.100.618,64 €	20.690,37 €	2.121.309,01 €
- Imputations	2.022.214,47 €	5.652,13 €	2.027.866,60 €
= Résultat comptable de l'exercice	78.404,17 €	15.038,24 €	93.442,41 €
Engagements	2.025.722,27 €	20.690,37 €	2.046.412,64 €
- Imputations	2.022.214,47 €	5.652,13 €	2.027.866,60 €
= Engagements à reporter de l'exercice	3.507,80 €	15.038,24 €	18.546,04 €



Le Conseil Communal donne un avis favorable sur l'étude et la réalisation d'un plan communal cyclable en voirie, combiné à la réalisation d'un plan communal de stationnement des vé-

hicules. Ceci dans le cadre du "Plan communal de mobilité" pour le montant total supplémentaire de 33.475,00 € HTVA ou 40.504,75 €, 21% TVAC. Cet avenant sera financé à 100% par le

crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020 et fera l'objet d'une augmentation de 22.000 € lors de la prochaine modification budgétaire.

AOÛT 2020

Ce Conseil communal était uniquement réservé à l'approbation des comptes de l'exercice 2018 de la RCA Guibertine.

SEPTEMBRE 2020

Le marché MSG Propreté doit être reconduit pour 4 ans (2021 - 2025) et se répartit en 6 lots (montants pour 4 ans) :

- Lot 1 "Collecte et traitement de déchets : Déchets ménagers et déchets communaux" : 724.702,00 € HTVA - 876.889,42 € TVAC
- Lot 2 "Parc à conteneurs" : 632.000,00 € HTVA - 764.720,00 € TVAC,
- Lot 3 "Points d'apports volontaires - Mise en place - Gestion - Entretien" : 48.000,00 € HTVA - 58.080,00 € TVAC,
- Lot 4 "Sacs poubelles" : 150.200,00 € HTVA - 181.742,00 € TVAC,
- Lot 5 "Nettoyage voiries - Curages des voies d'eau" : 717.600,00 € HTVA - 868.296,00 € TVAC
- Lot 6 "Entretien des haies communales" : 64.000,00 HTVA - 77.440,00 € TVAC,

Le marché se passe par procédure ouverte et le cahier des charges établi par le service « Cadre de vie » est approuvé.



Approbation - via une convention - de la mise en place d'un marché conjoint Commune - Régie Communale Autonome (RCA) en vue de réaliser la certification PEB des bâtiments publics et l'actualisation annuelle des certificats des bâtiments suivants :

- l'ensemble maison communale, CPAS, bibliothèque ;
- la salle des loisirs ;
- la maison d'accueil de l'enfance ;
- la salle de la Houssière ;
- la crèche de l'Axis parc ;
- le centre sportif ;
- les bâtiments du terrain de foot.



Le Conseil est informé de l'accompagnement externe pour la mise en place et expression des besoins du Plan Action Energie Durable et Climat (PAEDC). Cet accompagnement visera :

- L'actualisation de **l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre** sur le territoire de la commune et l'évaluation du potentiel de réduction des émissions de CO₂ du territoire, principalement à travers des actions sur la production et la consommation d'énergie. Des sources d'émissions non liées à l'énergie (gestion des déchets, gestion des eaux usées, agriculture, autres secteurs) peuvent également être incluses dans l'inventaire.
- La réalisation d'un **diagnostic de la vulnérabilité du territoire communal** aux impacts des changements climatiques et le développement d'actions d'adaptation pour diminuer cette vulnérabilité.
- La **rédaction d'un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat** (PAEDC) à partir des ressources locales (humaines et matérielles) en vue d'aider la commune à mobiliser l'ensemble des acteurs de son territoire à réduire leur consommation d'énergie et à développer au maximum le potentiel des énergies renouvelables sur le territoire communal. Ce PAEDC se base sur une vision à long terme et une stratégie globale, précise l'objectif prévu de réduction des émissions de CO₂, les domaines d'action prioritaires, l'affectation de personnel et le budget prévisionnel global. Ce budget intègre les actions menées par la commune ou à mener dans le cadre de la réalisation du Programme Stra-

tégique Transversal de la commune.

- La **mise en place d'une cellule « PAEDC »** au sein de l'organisme interne des services de la commune chargée du suivi et de la mise en œuvre du PAEDC tant interne qu'externe (Commission énergie-climat, groupe de travail) et la répartition détaillée des missions parmi les ressources du territoire (internes et externes).
- La définition d'une **méthodologie de suivi** (feuille de route, fiches-actions, indicateurs...) afin que la cellule « PAEDC » puisse suivre la mise en œuvre du PAEDC ainsi que l'évolution des émissions de GES.
- La définition d'un **plan d'investissement pluriannuel** pour la réalisation du PAEDC.
- La définition d'un **plan de communication** et d'une démarche de mobilisation du territoire communal (citoyens, écoles, associations, entreprises, agents communaux, CPAS...).
- **L'encodage des actions** dans l'outil POLLEC de l'APERÉ.
- La mise en ligne sur la plateforme plan et actions climat de l'InBW du plan d'actions.



Le Conseil communal prend connaissance du coût vérité 2019 : les recettes réelles s'élèvent à 373.175,50 € et les dépenses réelles à 394.697,97 €. Le calcul du coût-vérité réel 2019 pour notre commune relève un taux de couverture de 95 % qui est le minimum de couverture autorisé par la région wallonne.





Le Conseil communal approuve l'acte d'achat du bâtiment pour la crèche Christ du Quewet.

Ceci, afin de réaliser une crèche de 35 lits minimum selon les normes ONE.

Attendu l'offre de prix négociée avec le promoteur/constructeur Durabrik Bouwedrijven de 1.484.990,45€ hors frais et taxe + 290.953,41€ (TVA 21%) + 9.560,00 € (Droit d'enregistrement 12% du terrain) = 1.787.993,86 € tous frais et taxes compris. Le budget se décompose comme suit :

- en ce qui concerne la valeur des quotités dans le terrain : 99.498,00€ payables au vendeur du terrain ;
- en ce qui concerne la valeur des travaux d'infrastructure : 45.524,00€ payables au vendeur des constructions ;
- en ce qui concerne les constructions : 1.339.968,45 € payables au vendeur des constructions :
- pour les constructions : 1.175.342,00€ ;
- pour les parachèvements complémentaires : 152.572,00€ ;
- pour le procès-verbal de coordination : 12.054,45€.

Le prix COMPREND :

- Tous les travaux prévus par le cahier des charges, métré et plans
- Les frais relatifs à la coordination de sécurité
- Les honoraires de l'architecte
- Les essais de sol
- Les honoraires de l'ingénieur

Le prix NE COMPREND PAS :

- Les raccordements eau, gaz, électricité, égouttage, téléphone, distribution-télévision.
- Les taxes à la construction et les taxes de raccordement augmentées de la TVA.
- Les suppléments relatifs au rapport acoustique qui doivent encore faire l'objet d'un accord entre parties.

À titre de comparaison, la construction des Bout'choux de l'Axis en 2015 avait coûté (avenants compris et hors subsides) 1.386.956,25€ HTVA soit 1.678.137,07€ TVAC.





Les subsides communaux aux différentes associations sont validés. Voici la liste des associations ayant valablement introduit le formulaire de demande de subsides pour l'exercice 2020 :

Fédération des anciens prisonniers de guerre

- FNC (Fédération des anciens combattants)
- 3x20 d'Hévillers
- 3 X 20 de Mont-Saint-Guibert
- 3 X 20 de Corbais
- Élan du Cœur
- Club Rencontre
- Comité de jumelage
- Comité des Amis de la Tour
- Cercle souche MSG en Transition
- Faut qu'ça bouge
- Ligue des familles
- Massages Bébé - COMITE ONE
- Asbl Domus
- Télé-Accueil Namur Brabant wallon
- K-Team rescue dog Belgium (KTR)
- Asbl Sans collier
- UAW - Union agricultrices wallonnes
- Corbais, toute une histoire
- Asbl Escapades, et vous ?
- Unité Scouts et guides
- Les Kangourous Corbaisiens
- Pêcheurs de l'Orne
- Pêcheurs Vivier-le-Duc
- Moissons de l'amitié - Les Guibertins
- École de Volley
- Judo club Nippon Mont-Saint-Guibert
- La fine plume badminton
- CTT Mont-Saint-Guibert (Tennis de table)
- RMC PIERREUX (Moto)
- Le SPEEDY MSG (Basket)
- CS Mont-Saint-Guibert (Football)
- Phoenix Baseball & Softball
- FUSHIRYO AïKIDO CLUB
- VBC GUIBERTIN (volley)
- Les Fossis (football)

Ces associations devront fournir, pour le 15 janvier 2021 au plus tard, les justifications des dépenses qui seront couvertes par la subvention. Ces subventions sont numéraires (argent) et/ou non-numéraires (location de salles, mise à disposition de matériel communal, ...).



Le Conseil communal **autorise** la zone de police Orne - Thyle (ZP 5270) à recourir à **l'utilisation visible de caméras mobiles ANPR** (qui identifie les plaques d'immatriculation) moyennant le respect des dispositions légales telles que définies dans la loi sur la fonction de police. Cette démarche vise à

- augmenter la qualité et étayer les constatations d'infractions en augmentant le recours à des constatations matérielles ;
- prévenir, constater, déceler des infractions ou des incivilités sur la voie publique, ou y maintenir l'ordre public ;
- rechercher les crimes, les délits et les contraventions, en rassembler les preuves, en donner connaissance aux autorités compétentes, en saisir, arrêter et mettre à la disposition de l'autorité compétente les auteurs, de la manière et dans les formes déterminées par la loi ;
- transmettre aux autorités compétentes le compte rendu des missions de police administrative et judiciaire ainsi que les renseignements recueillis à cette occasion ;
- augmenter la sécurité objective et subjective de la population ;
- prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens ;
- exercer une surveillance préventive ;
- améliorer la gestion des événements se déroulant dans l'espace public ;
- réguler le trafic routier et favoriser la mobilité ;
- appuyer l'intervention de ses services comme outil d'aide à la gestion et à la prise de décision ;
- gérer les plaintes dans le cadre judiciaire et/ou administratif, et disciplinaire y afférent ;
- permettre des finalités didactiques et pédagogiques dans le cadre de la formation des membres des services de police après anonymisation.



Approbation de la location – par le Service Jeunesse - des infrastructures du Collège des Hayeffes, 35 rue des Hayeffes à 1435 Mont-Saint-Guibert pour une période de 5 ans soit de 2020 à 2025. Divers locaux seront mis à disposition suivant des modalités à définir avant chaque location. Les locations se feront les week-ends, jours fériés et congés scolaires. Les dates des locations seront à définir au 15 janvier pour toute l'année dans la mesure du possible. Les locaux occupés seront facturés forfaitairement à 100€ par location d'une journée, à 150€ par location d'un week-end + caution de 500 €.



Illuminations de fin d'année

Cette année, notre commune se dotera d'illuminations de fin d'année. Elles seront placées le 6 décembre et resteront en place au-delà du 6 janvier. Nous aurons des motifs lumineux ancrés sur les poteaux, des textes lumineux « Joyeuses fêtes » et des traverses avec des étoiles au-dessus des rues. Le budget étant conséquent, certaines rues seront décorées cette année. D'autres seront complétées les années suivantes. Il y aura donc des illuminations aux endroits suivants :

- Grand' Rue - Grand' Place : des sujets individuels à fixer sur les poteaux d'éclairage et des éléments à suspendre,
- Rue de la Station : des sujets individuels à fixer sur les poteaux d'éclairage et un élément à suspendre
- Fin de la rue de Corbais vers N4 : un élément à suspendre,
- Début de la rue Haute à partir de la N4 : un élément à suspendre,
- Maison communale : un rideau lumineux, un surlignage de la corniche et du pignon

En plus de ces illuminations, comme l'année dernière, les commerçants qui le souhaitaient recevront un sapin naturel à décorer par eux-mêmes et à placer devant leur point de vente.



Message du CCCA

Lors de notre dernier contact via le bulletin communal n° 41 (octobre – novembre) nous envisagions avec un certain optimisme la reprise de nos différentes activités. Au jour où nous rédigeons le présent message, nous avons dû revoir sérieusement nos objectifs et ce depuis le mois de septembre (début de la deuxième vague du coronavirus).

Il a donc fallu suspendre une grande partie de nos activités (cours d'informatique, ateliers de Marie-Jo, conférences, réunions du CCCA, ...) et ce dans le but principal de préserver la santé tant de nos membres que de nos concitoyens. Nous espérons de

tout cœur que lors de la lecture du présent article, nous aurons retrouvé une certaine quiétude afin d'envisager au mieux les fêtes de fin d'année ainsi que la reprise des activités du CCCA.

Sachez que tous les bénévoles du CCCA restent disponibles en œuvrant avec discrétion (via le CPAS) et restent à l'écoute de nos aînés afin de les aider avec les moyens dont ils disposent. Notre équipe est à votre écoute et attend avec impatience vos suggestions concernant notre rôle au sein de notre commune avec pour but principal d'aider nos aînés à faire face à l'isolement.

Pour rappel, vous pouvez nous contacter par :

- Courrier adressé au CCCA Commune de Mont-Saint-Guibert
- conseildesaines@mont-saint-guibert.be

Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année et nous vous envoyons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de succès pour 2021. Soyez prudents, prenez soin de vous et des autres.

Courage, c'est notre prudence qui nous permettra de retrouver une vie (presque) normale.

L'équipe du CCCA.

Exploration du monde

Route 66, la piste du rêve américain par Christian Vérot

Harley Davidson et Cadillac, rock, blues et country-music, la Route 66 porte nos rêves, notre nostalgie d'une Amérique idéalisée... Telle une cicatrice sur la peau du désert, elle serpente entre canyons et villes fantômes. Des artistes la racontent et alimentent le mythe.

Dimanche 31 janvier à 15h au Collège des Hayeffes (salle des Fêtes, ancienne chapelle).

Réservation obligatoire via mail à culture@mont-saint-guibert.be





Citoyenneté

Mise à l'honneur des héros des guerres 14-18 et 40-45

Malgré les conditions particulières, les membres du Collège ont décidé de maintenir les cérémonies d'honneur et se sont recueillis en petit nombre pour honorer et fleurir chacun des monuments et stèles de la commune en compagnie du président de la fédération nationale des anciens combattants et résistants, et de celui de la fédération des anciens prisonniers de guerre, qui étaient les portes drapeaux guibertins et des représentants des mouvements de jeunesse (présent auprès du monument qu'ils parrainent).

Le 29 octobre s'est déroulée la cérémonie en hommage aux 6 aviateurs alliés abattus en 1942 sur notre territoire.

Le 11 novembre, différents endroits ont été fleuris sur notre commune. Des gerbes de fleurs ont été déposées au pied des monuments aux morts de Corbais, Héவில்ers et Mont-Saint-Guibert pour se remémorer l'Armistice de la guerre 14-18.

Les élèves de 5e et 6e année de l'école du Bon départ parrainent la stèle de **Simone Villers** (rue des Écoles) et l'avaient fleurie. Cette dame décédée dans un camp de concentration et qui, tout en travaillant dans un état-major allemand, subtilisait des informations afin de les procurer à la résistance.

Des fleurs ont également été déposées sur la tombe de **Hervé Marchal** (rue Saint Jean) - abattu à 43 ans, père de 5 enfants et percepteur des postes - qui interceptait les lettres des dénonciateurs adressées à la Gestapo, sauvant ainsi de nombreuses vies. On dit qu'il enterrait le courrier détourné dans son jardin, dans des bocaux à stériliser que personne n'a jamais retrouvés.

Espérons qu'en 2021, ces transmissions et devoirs de mémoire pourront se faire avec un nombre plus important de représentants et vous chers citoyens...

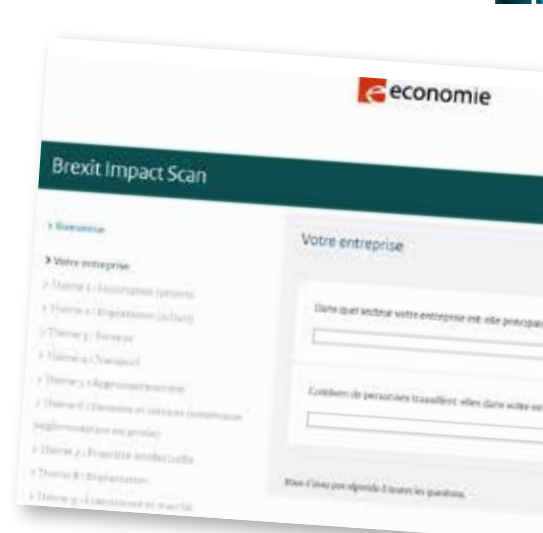


Brexit – Pensez-y !

Dès le 1^{er} janvier 2021, le Royaume-Uni (Angleterre, Ecosse, Pays de Galles et Irlande du Nord) deviendra un pays étranger à l'UE et d'autres accords commerciaux que ceux en vigueur y seront d'application.

Le Royaume-Uni est le quatrième partenaire commercial de la Belgique, après l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Il est dès lors clair que le Brexit aura un grand impact écono-

mique sur notre pays. Mais quel sera concrètement son impact sur votre entreprise ? **Grâce au Brexit Impact Scan du SPF Economie**, vous pouvez déterminer quels points requièrent votre attention et quelles sont les mesures à prendre afin de préparer votre entreprise au Brexit. A l'aide de quelques questions, le scan détermine l'impact général du Brexit sur votre entreprise.



Résultats Halloween

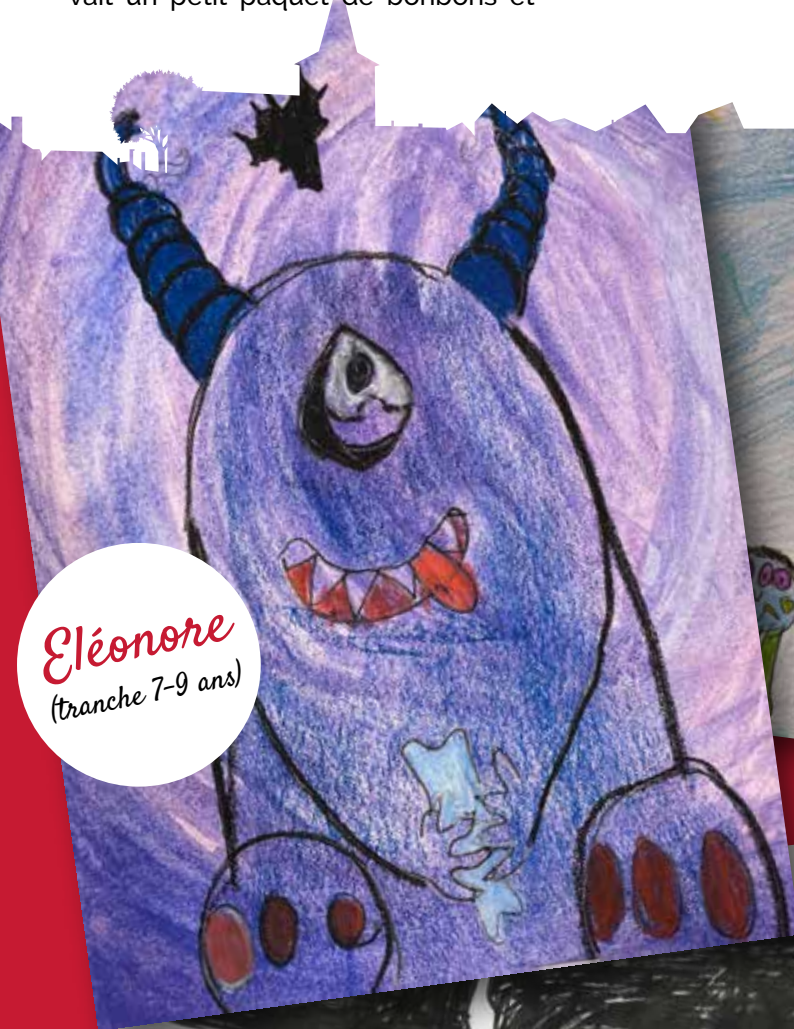
La joyeuse équipe du service Jeunesse avait concocté un grand concours de dessins pour tous les jeunes guibertins.

Chaque enfant pouvait dessiner son monstre le plus terrifiant, il recevait un petit paquet de bonbons et

pouvait participer à l'élection d'un des 4 prix, permettant de gagner des jeux de société.

76 merveilleux dessins nous ont été déposés. Déjà merci et bravo à tous ces artistes !

Le choix a été très compliqué pour déterminer les gagnants mais voici les 4 heureux enfants et leurs dessins :



Eléonore
(tranche 7-9 ans)



Mavi Sia
(tranche 4-6 ans)



Nils
(Affiche 2021)



Achille
(tranche 10-13 ans)



Saint-Nicolas

// L'âne de Saint-Nicolas

L'équipe du service Jeunesse s'est démenée pour proposer une chouette activité aux enfants – malgré les circonstances compliquées liées à cette crise sanitaire.

Tous les petits guibertins (de 2,5 à 12 ans) pouvaient participer – accompagnés de leurs familles (ou pas) – à un « escape game » composé de 9 épreuves qui leur permettaient de trouver des indices pour découvrir le nom de l'âne de Saint-Nicolas.

À faire de chez soi, entre le 25 novembre et le 6 décembre, les enfants disposaient d'un cahier complet avec les épreuves à réaliser. Les participants devaient renvoyer

leur réponse par mail au service Jeunesse et tous les gagnants ont reçu un sachet de friandises (pour tous les enfants jusqu'à 12 ans dans la même famille). Les cadeaux ont été remis durant la semaine du 7 au 18 décembre.

Un super parcours d'obstacles qui comptait une grille de mots cachés, des jeux d'observations, un parcours d'aventures, un labyrinthe, un dessin à relier, ... Bref, beaucoup d'amusements pour tous les âges ! Chaque épreuve avait un niveau de difficulté entre 1 à 3 sucettes, ce qui permettait de demander de l'aide lorsque cela devenait ardu...



Une belle réussite de plus pour l'équipe du service Jeunesse qui durant cette année 2020, a dû continuellement réinventer ses activités en fonction des exigences sanitaires : des plaines de l'été à la Saint-Nicolas.

Formation Baby-sitting



Le collège et le service Jeunesse tiennent à féliciter les brevetés 2020 à la formation de Baby-sitting organisée en avril, en collaboration avec l'ISBW.

Bravo à : Chloé, Rosalie, Diego, Alice, Elsa, Manon, Annabelle, Apolline, Noushijan, Isaline, Florentine, Manon et Pauline, pour leur certification.

Vu la forte demande, le service Jeunesse

s'attèle à proposer une version 2021 durant les congés de Carnaval. Les informations suivront.

Il vous est possible dès aujourd'hui, de nous faire part de votre souhait de vous y inscrire : [servicejeunesse@](mailto:servicejeunesse@mont-saint-guibert.be)

mont-saint-guibert.be et nous vous enverrons toutes les informations.

Pour rappel, la formation se déroule sur 3 journées de 8 h, aboutissant sur une certification.

- **Jour 1** - approche de la psychologie de l'enfant
- **Jour 2** - les grands axes de l'animation (jeux-contes)
- **Jour 3** - jeux de rôle et base des premiers secours

L'inscription est de 45 € - l'administration prenant en charge le coût des formateurs.

Cette formation est réservée aux jeunes guibertins.

Prendre rendez-vous par le site

Début novembre, notre zone de Police s'est adaptée à la situation et aux exigences liées à la crise sanitaire. Elle a mis en place – pour la population – la possibilité de prendre rendez-vous en ligne via leur site et/ou via un agenda en ligne spécifique.

Les objectifs sont doubles :

- Éviter un temps d'attente trop long (soit à cause de l'affluence, soit pour cause d'un dossier complexe).
- Améliorer le service offert au citoyen.

Comment prendre rendez-vous ?

Les citoyens peuvent toujours appeler l'accueil au 010.65.38.00 ou prendre rendez-vous en ligne sur le site via la page d'accueil dans la partie "Contactez-nous" ou en bas de page sur tout le site internet.

Sur le site

1. Choisissez le fait pour lequel vous souhaitez déposer plainte. Attention ! Un seul fait par rendez-vous.

Par exemple : si vous faites une déclaration de perte de portefeuille, mais que vous souhaitez également faire une autre déclaration, vous devez enregistrer 2 rendez-vous.

2. Choisissez un bureau de police et une heure de rendez-vous. Attention : seuls les moments disponibles seront affichés. Si vous ne voyez plus une certaine date ou heure, c'est que cette plage horaire est complète ou que le bureau est fermé.
3. Remplissez les données demandées.
4. Si vous avez rempli le champ avec votre adresse e-mail, vous recevrez une confirmation de votre rendez-vous par e-mail. Vous recevrez également un aperçu des documents ou autres informations que vous devez apporter avec vous.

5. Si vous ne remplissez pas le champ de l'adresse e-mail, vous n'aurez pas de confirmation de rendez-vous.

6. En encodant votre adresse e-mail, vous recevrez également un rappel par courrier électronique. Grâce à l'e-mail de rappel, vous pouvez toujours modifier ou annuler votre rendez-vous.

ATTENTION !

Prendre un rendez-vous n'est pas la même chose que faire une déclaration. La Police n'entame pas d'enquête sur la base des données complétées. Il faudra effectivement venir au bureau de police, au moment choisi, pour faire votre déclaration / plainte, qu'elle soit effectivement enregistrée et que vous receviez directement un numéro de procès-verbal.

- Si vous ne vous présentez pas, les informations fournies lors de la prise du rendez-vous ne seront pas traitées et la Police ne reprendra pas contact avec vous pour fixer un autre rendez-vous.

Soyez donc vigilant.

Il est évident que pour toutes situations d'urgence (dénonciation de fait de viol, coups et blessures etc.), une prise en charge immédiate aura lieu. Dans ce cadre, si vous consultez le site de la prise de rendez-vous et que le système vous indique que cela n'est pas possible, alors n'hésitez pas et contactez l'accueil au 010/65.38.00 ou le 101. **Les équipes d'intervention sont toujours prêtes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. En cas d'aide urgente ou de situation suspecte, n'hésitez jamais et appelez le 101 !**

Police locale Orne - Thyle



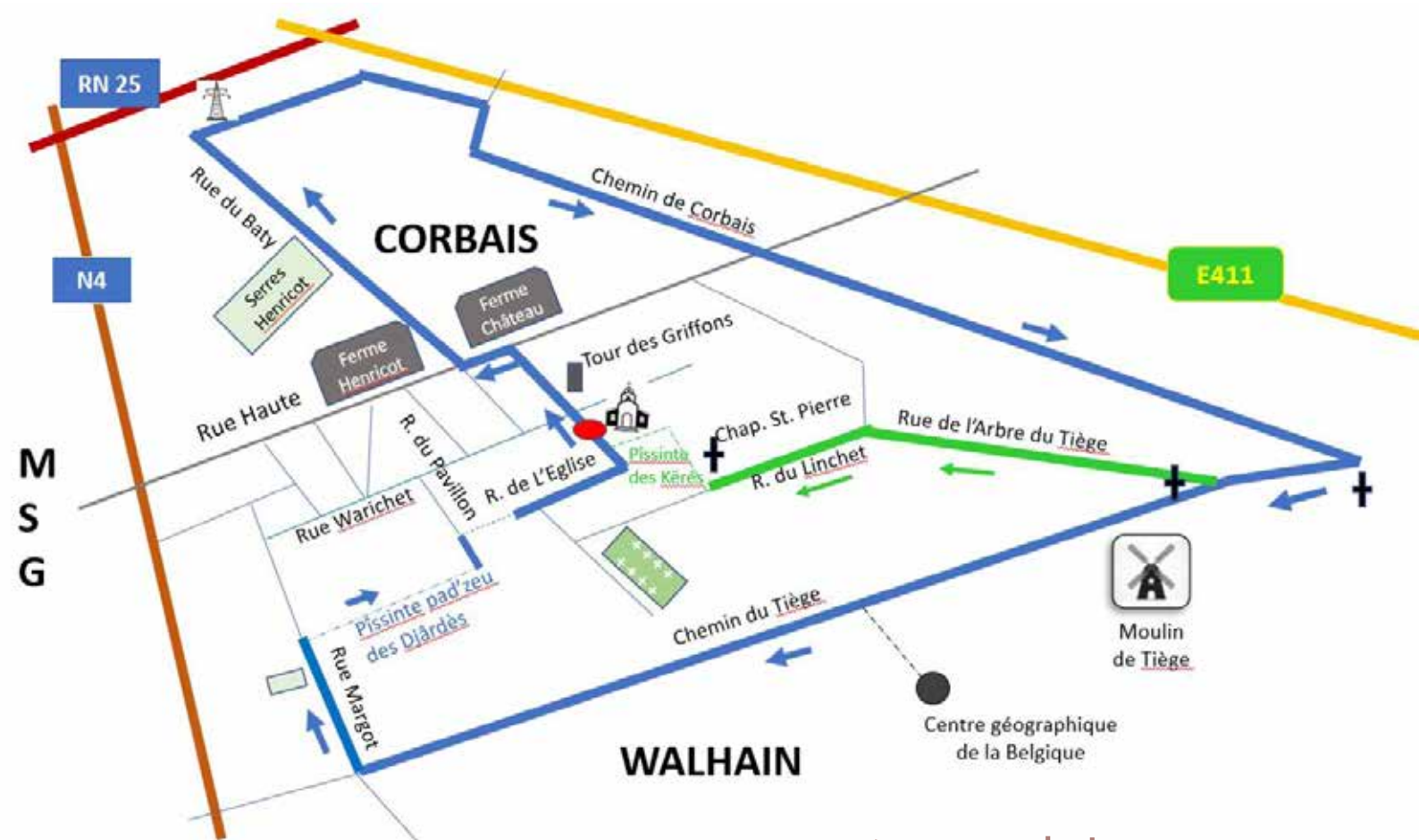
Prendre RDV
en ligne

<https://www.police.be/5270/>

En cas d'urgence, formez le 101

Nouvelle balade

// Promenade autour de Corbais



Une joyeuse équipe de bénévoles guibertins retrace près d'une dizaine de balades dans notre belle commune. Merci à eux pour ce travail méticuleux et de longue haleine !

Voici la promenade « Autour de Corbais – de la tour au moulin, ou à la chapelle ».

Cette promenade propose 2 alternatives avec un itinéraire A : « Via le Moulin du Tiège » qui fait 7,5 km (facile

et ± accessible aux PMR et poussettes) et un itinéraire B : « Via la Chapelle Saint-Pierre » qui fait 6,5 km (facile et accessible aux PMR et poussettes).

Vous découvrirez notamment la Tour Griffon du Bos qui date du XIII^e siècle, la ferme de la Franche Taverne (propriété de la famille Henricot), la ferme du Château qui date de 1618, le moulin de Tiège qui tourna jusqu'en 1946, la chapelle Saint-Pierre (invo-

qué contre la fièvre !) et plein de jolis sentiers.

Retrouvez le guide complet de cette balade en téléchargement gratuit sur le site de notre commune.

Les prochaines balades seront disponibles - au fur et à mesure - dans le Bulletin communal et sur le site en téléchargement.

Bonne découverte !



Nettoyage de l'Orne en octobre

La société Aer Aqua terra, partenaire de notre commune, rejointe par une dizaine de bénévoles ont nettoyé 1,3 km de l'Orne sur notre territoire. 6,5 m³ de déchets pour 1251 kg sont sortis de l'eau : pneus, des maudites lingettes (encore et toujours), tapis, vêtements, couverts en plastique, Et même une grenade qui a demandé l'intervention expresse de la Police !

Mais aussi le douloureux constat que des eaux grises (eaux usées venant des maisons) se jettent directement dans le ruisseau.

Un travail qui permet de redonner aux ruisseaux de notre commune une allure champêtre et un lieu sécurisé pour la faune et la flore.



Ambassadeur de la propreté, c'est toute l'année !



Ceci, afin d'éviter que 2 équipes n'entretiennent le même endroit, livrer le matériel et recommander des rouleaux de sacs PMC et tout-venant.

On peut aussi rejoindre des équipes existantes. Maximum 5 personnes par équipe de particuliers et 30 personnes par équipe "école/association/entreprise".

Lors de son inscription, l'Ambassadeur est invité à signer une charte par laquelle il s'engage à agir en tant que citoyen responsable et à respecter quelques règles simples et de bon sens.

En pratique :

Une fois inscrit et sa zone de ramassage déterminée, l'Ambassadeur reçoit gratuitement son matériel afin de passer à l'action : un gilet fluo, une paire de gants, un brassard, des sacs poubelles (blancs transparents pour le tout-venant et bleus pour les PMC), une pince de ramassage ainsi qu'un guide.

Après ses ramassages, l'Ambassadeur a la possibilité d'encoder le nombre de sacs collectés afin d'avoir un aperçu global du travail accompli.

Sur notre commune, 12 équipes sont actuellement constituées. Il y a encore de la place pour d'autres équipes ! N'hésitez pas.

Entreprises, écoles, associations et citoyens, tout le monde peut le devenir !

Les Ambassadeurs de la Propreté s'engagent à maintenir une rue ou quartier propre qu'ils ont parrainé.

Par son action, l'Ambassadeur pose un acte concret, montre l'exemple et prouve qu'il appartient à chacun d'entre nous de respecter l'espace dans lequel nous vivons !

Seul ou en groupe, il adapte librement la fréquence de ses ramassages en fonction de la quantité de déchets constatés.

Pour les y aider, la région wallonne demande que chaque Ambassadeur s'inscrive sur le site

www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs

Le Grand nettoyage de printemps est une grande mobilisation citoyenne qui vise à conscientiser les générations actuelles et futures à la malpropreté ambiante de manière à faire changer les comportements de manière durable.

Depuis 2015, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

Les 24, 25, 26 et 27 septembre 2020 avait lieu la 6e édition du Grand nettoyage de printemps ! Cette édition automnale a permis à plus de 47.000 citoyens de se mobiliser ! 165 tonnes de déchets sauvages ont été ramassées et plus de 7.500 kilomètres ont été parcourus pour rendre la Wallonie plus propre. Par kilomètre parcouru, 21 kg de déchets ont été ramassés, contre 38 kg en 2017.

Cette diminution de 42,7 % (entre 2017 et 2020) s'inscrit dans une tendance à l'amélioration de la propreté déjà constatée les années précédentes.

Dans notre commune, 8 équipes ont participé avec 51 participants au total et 19 kilomètres de voiries nettoyées. Une équipe communale composée de 6 joyeux volontaires a parcouru les rues autour de l'Administration communale afin de ramasser un maximum de déchets.

Calendrier poubelles 2021

Voici le calendrier 2021 de toutes les dates pour les ramassages de vos déchets ménagers.

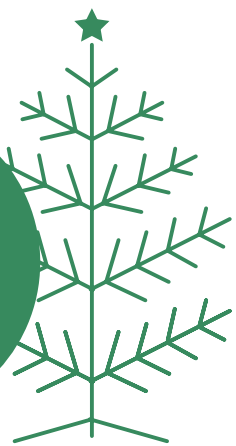
Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1V	Jour de l'an	1L		1L		1J		1S	Fête du Travail	1M	
2S		2M		2M		2V		2D		2M	
3D		3M		3M		3S		3L		3J	
4L		4J		4J		4D	Pâques	4M		4V	
5M		5V		5V		5L	Lundi de Pâques	5M		5S	
6M		6S		6S		6M		6J		6D	
7J		7D		7D		7M		7V		7L	
8V		8L		8L		8J		8S		8M	
9S		9M		9M		9D		9D		9M	
10D		10M		10M		10S		10L		10J	
11L		11J		11J		11D		11M		11V	
12M	Sapins	12V		12V		12L		12M		12S	
13M		13S		13S		13M		13J	Ascension	13D	
14J		14D		14D		14M		14V		14L	
15V		15L		15L		15J		15S		15M	
16S		16M		16M		16V		16D		16M	
17D		17M		17M		17S		17L		17J	
18L		18J		18J		18D		18M		18V	
19M		19V		19V		19L		19M		19S	
20M		20S		20S		20M		20J		20D	
21J		21D		21D		21M		21V		21L	
22V		22L		22L		22J		22S		22M	
23S		23M		23M		23V		23D	Pentecôte	23M	
24D		24M		24M		24S		24L	Lundi de Pentecôte	24J	
25L		25J		25J		25D		25M		25V	
26M		26V		26V		26L		26M		26S	
27M		27S		27S		27M		27J		27D	
28J		28D		28D		28M		28V		28L	
29V		29L		29L		29J		29S		29M	
30S		30M		30M		30V		30D		30M	
31D		31M		31M		31D		31L		31M	

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1J		1D		1M		1V		1L	Toussaint	1M	
2V		2L		2J		2S		2M		2J	
3S		3M		3V		3D		3M		3V	
4D		4S		4L		4L		4J		4S	
5L		5J		5D		5M		5V		5D	
6M		6V		6L		6M		6S		6L	
7M		7S		7M		7J		7D		7M	
8J		8D		8M		8V		8L		8M	
9V		9L		9J		9S		9M		9J	
10S		10M		10V		10D		10M		10V	
11D		11M		11S		11L		11J	Armistice	11S	
12L		12J		12D		12M		12V		12D	
13M		13V		13L		13M		13S		13L	
14M		14S		14M		14J		14D		14M	
15J		15D	Assomption	15J		15V		15L		15M	
16V		16L		16J		16S		16M		16J	
17S		17M		17V		17D		17M		17V	
18D		18M		18S		18L		18J		18S	
19L		19J		19D		19M		19V		19D	
20M		20V		20L		20M		20S		20L	
21M	Fête Nationale	21S		21M		21J		21D		21M	
22J		22D		22M		22V		22L		22M	
23V		23L		23J		23S		23M		23J	
24S		24M		24V		24D		24M		24V	
25D		25M		25S		25L		25J		25S	Noël
26L		26J		26D		26M		26V		26D	
27M		27V		27L		27M		27S		27L	
28M		28S		28M		28J		28D		28M	
29J		29D		29M		29V		29L		29M	
30V		30L		30J		30S		30M		30J	
31S		31M		31M		31D		31L		31M	

- DMO** Déchets ménagers et organiques
- PMC** Bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons
- PC** Papiers-cartons
- DV** Broyage
- Collecte de jouets dans les recyparcs
- Grand Nettoyage de Printemps
- Collecte de vélos dans les recyparcs

Pensez-y !

La collecte des sapins, c'est le 12 janvier ! Pensez à le sortir.



La taxe poubelles s'adapte en 2021

C'est le coût réel qui doit être appliqué et donc c'est le coût réel de traitement des déchets par la commune qui est obligatoirement répercuté vers les citoyens. Ceci est une directive de la région wallonne.

Il y aura donc

1) Une taxe forfaitaire / ménage pour la gestion des déchets, accès au parc à conteneur, ramassage des branches, bulles à verre.

Une personne 50 €
Deux personnes 75 €

Trois personnes 95 €
Quatre personnes 110 €
Cinq personnes et plus 120 €
Seconde résidence 100 €
Ménage (ou société) 25 €
faisant appel à une société privée

2) Une taxe sur l'achat des sacs

Sac ménager (par rouleau de 10)
30 L (nouveau) 0.60 €
60 L 1.20 €
90 L 1.80 €
Sac organique (par rouleau de 10)
30 L 0.20 €

En quarante ans, nos déchets ont doublé de poids. Le tri des déchets commence dès l'acte d'achat. Nos déchets, on les paye deux fois : en les achetant, puis en les faisant traiter. C'est donc en faisant nos courses qu'on génère nos ordures du lendemain. Soyons donc attentifs et sensibilisés lors des achats que nous faisons au quotidien. Notre portefeuille et notre planète s'en porteront mieux !



Notre commune et nos agriculteurs

Une trentaine d'agriculteurs (et agricultrices) exploitent des terres sur une superficie correspondant à 65 % de la surface communale.

Dans un document à leur destination, le Collège communal fait le bilan des interactions passées, en cours et à venir entre la commune et les agriculteurs.

En voici quelques extraits :

1) **Atteindre les objectifs communaux en lien avec l'agriculture**

- a. Favoriser les bonnes pratiques agricoles via l'organisation de formations et conférences sur l'agroécologie et l'agriculture durable, la promotion de la production locale et vente en circuit court, la mise en place d'un groupe de réflexion sur l'amélioration des pratiques agricoles.
- b. Rendre l'espace public plus propre
- c. Lutter contre l'érosion des sols (voir ci-dessous).

2) Mettre en place **une prime communale** pour le maintien ou entretien de bandes enherbées (800 € / hectare) et/ou fleuries (1200 € / hectare).

3) La commune possède **8 kms de haies à entretenir**. Elle souhaite s'arranger avec les agriculteurs afin de permettre cet entretien et fixer - ensemble - la fréquence et la période la plus propice en mars ou septembre.

4) **L'érosion des terres** pose des problèmes aux agriculteurs, aux citoyens et à la commune. Différents moyens sont envisagés. Une cartographie et des recommandations ont été réalisées par le GISER (gestion intégrée sol-érosion-ruissellement). Enherbement, plantation de miscanthus dans les zones de ruissellement, curage des bassins d'orage... différents projets verront le jour dans les années à venir.

5) **Partenariat pour l'épandage**, sur les terrains d'agriculteur volontaires, des milliers de m³ de terre, présents actuellement dans les bassins d'orage et qu'il faut évacuer.

6) **Le comité de concertation agricole** se réunira à nouveau dès que possible afin d'échanger sur les pratiques et souhaits d'avenir des agriculteurs

7) **Éviter les conflits** avec les autres usagers des voiries de remembrement. La demande d'un arrêté de police permet (si nécessaire) de bloquer la voirie, le temps des travaux agricoles. L'agriculteur peut ainsi travailler en toute quiétude et les autres usagers (vélo, piéton, auto) emprunter temporairement un autre parcours.

8) **Autres actions de la commune en lien avec les agriculteurs :**

- a. Enlèvement de dépôts clandestins en bordure des champs
- b. Évacuation des terres qui se seraient accumulées le long des voiries

9) **Les baux à ferme deviendront écrits** dans un futur proche. La commune, le CPAS et les fabriques d'église possèdent des terrains exploités par les agriculteurs. Ce passage à l'écrit est dans l'intérêt de tous.

10) **Soutien à la production locale**. La commune, souhaite soutenir ses producteurs locaux en leur accordant de la visibilité dans le Bulletin communal et sur le site en 2021.

D'autres mesures sont encore détaillées dans ce document que vous pouvez télécharger sur le site de la commune.



Communiquons...

Le service communication de notre commune a été mis en place en mars 2019.

L'objectif est que les citoyens soient les mieux informés possibles des services disponibles et d'en améliorer la compréhension. Mais aussi d'être à l'écoute des demandes, conseils, avis sur les grands sujets qui concernent leur quotidien dans la commune. Pour ce faire, différents outils ont été créés et/ou revus.

Le Bulletin communal qui paraît tous les deux mois, soit 6 fois par an, a été complètement relooké tant dans le fond que dans la forme. Et sa maquette continuera d'évoluer selon les tendances graphiques du moment. De vrais articles journalistiques sont réalisés, des dossiers complets bien ficelés, des interviews inédites, ... Chacun des services communaux a accès à sa propre rubrique afin d'y mentionner ses activités. Et les pages ont également été ouvertes aux associations

soutenues par la commune. Le délai de réalisation a été raccourci et si on enlève l'impression (1 semaine) et la distribution (1 semaine), le bouclage et la mise en page se font maintenant en 15 jours.

Des brochures thématiques sont réalisées au fil de l'année et de l'actualité : Info Covid (1 & 2), brochure Plaines. Une brochure destinée aux seniors sera éditée en 2021 avec l'aide du CCCA.

Le site internet a été réorganisé pour une meilleure ergonomie et faciliter l'accès à l'information. Les actus sont nourries continuellement et le maintien à jour de l'information dans ces milliers de pages nécessite une vigilance au quotidien. Toutes les questions posées par les citoyens (+ de 50 par mois !) via le site, trouvent une réponse.

En étroite collaboration avec le service Population, un E-guichet a été mis en place et permet mainte-

nant aux citoyens de se procurer de nombreux documents de manière indépendante et sécurisée.

Une page Facebook professionnelle a été créée (la précédente était une page perso) et est passée de 1.370 fans à actuellement 2.386 fans. Un vrai record de fidélité ! Les interactions sont nombreuses et la modération est de mise. Les citoyens peuvent poser des questions auxquelles la commune répond. Des vidéos sont également postées afin de rendre les infos plus dynamiques.

Une newsletter sera également disponible bientôt. Sur base d'une inscription volontaire qui respecte la vie privée, les citoyens pourront s'y abonner et recevoir à cadence déterminée les actus de leur commune.

De nouveaux projets fleuriront en 2021 dont nous vous tiendrons au courant !

"Savez-vous que ?"

Notre commune compte ± 7.900 citoyens. Savez-vous qu'en 1 an (base 2019), notre service Population gère :

497
passeports

886
nouvelles
cartes d'identité

1712
compositions
de ménage

20
actes et
cérémonies
de mariage

20
déclarations
et reconnaissances
de naissance

20
transcriptions
de divorce

50
déclarations
de décès

10
déclarations
de nationalité
ou demande de
naturalisation

700
changements
d'adresse

454
demandes
de permis
de conduire

53
déclarations
de cohabitation
légale

www.mont-saint-guibert.be

Les bons plans lecture

Culture

Voici les conseils de nos bibliothécaires avec des ouvrages que vous pourrez emprunter chez elles.

POUR TOUS

La revue **Geo Histoire** propose deux ouvrages mêlant **Histoire et bande dessinée**. Ils sont au format album. Les **Tuniques Bleues** et la guerre de Sécession **Lucky Luke**, **La conquête de l'Ouest** à travers les aventures du célèbre cow-boy

En cette période où l'Amérique contemporaine nous cause pas mal d'inquiétude c'est passionnant de se replonger dans son histoire grâce à ces deux ouvrages richement illustrés de photographies et de documents d'époque, mais aussi agrémentés de dessins (personnages et extraits de planches) puisés dans les célèbres bandes dessinées. On les lit à tout âge pour le plaisir, mais on apprend ici que la réalité historique a façonné les aventures de **Lucky Luke**, du caporal **Blutch** et du sergent **Chesterfield**.

POUR LES JEUNES

Certains éditeurs proposent des petites bandes dessinées agrémentées de conseils et de jeux et traitant du quotidien, à l'école ou en famille :

- **Je commence à lire** en BD chez Casterman
- **BD Kids** chez Bayard
- **Ma première BD** chez Bamboo Éditions, qui propose même un album sans texte, qui aide l'enfant à raconter l'histoire lui-même et ainsi échanger avec la personne qui lit avec lui.



Le jour où le bus est reparti sans elle de Beka (scénario), Marko (dessins) et Maëla (couleurs), chez Bamboo Éditions

Clémentine, une jeune citadine, vit sa vie sans réelle ardeur. Elle doute beaucoup d'elle-même et a toujours l'impression qu'il lui manque quelque chose. Pour trouver du sens elle rejoint un groupe de méditation et s'est inscrite au week-end organisé par le maître très réputé. Or, voilà qu'après un arrêt en pleine campagne pour acheter des provisions dans une petite épicerie, le bus repart sans elle... D'abord bien désarçonnée Clémentine s'apaise petit à petit grâce aux rencontres inattendues qui se présentent à elle. Le lecteur est tout de suite embarqué dans cette histoire toute simple mais tellement enrichissante au quotidien. D'autres tomes suivent avec une histoire complète et indépendante à chaque fois. Ils vous attendent à la bibliothèque.

Des milliers de livres sont à votre disposition à la bibliothèque communale. Profitez-en !

Bibliothèque communale
à l'arrière de la maison communale
Grand 'Rue 39
1435 Mont-Saint-Guibert
mardi de 16h à 18h30
mercredi de 14h à 18h
jeudi de 16h à 18h30
samedi de 9h30 à 12h30

SANS COLLIER

Sans Collier est une association active dans la protection animale depuis 1972.

Notre objectif principal est l'amélioration des relations entre l'homme et l'animal, en tenant compte de leur bien-être réciproque et de la place de l'animal dans la société.

Sans Collier possède son propre refuge pour chiens et chats trouvés, saisis ou abandonnés. Il est financé exclusivement par des dons et permet le sauvetage de plus de 1650 animaux chaque année.

www.sanscollier.be



Une commune « moineaux admis »

35 gr., 16 cm et faisant jusqu'à du 46 km/h en plein vol... le petit moineau domestique paraît si commun qu'on ne le remarque même plus.

Et pourtant, il serait intéressant de s'en préoccuper car sa population est nettement à la baisse (-69% depuis 1980 à l'échelle européenne). **Alors, voici 6 petits conseils pour une "commune moineaux admis".**

Conseil n°1 – laissez des petits trous !

La première cause de diminution est l'absence de cavités pour nicher et s'abriter durant la mauvaise saison. Nos bâtiments ont évolué vers des façades de plus en plus lisses et fortement vitrées, ne laissant pas la moindre anfractuosité.

Alors, avant de boucher un trou dans un mur, demandez-vous si c'est bien indispensable. Laissez également des accès sous toit. Et à défaut de cavités naturelles, prévoyez l'un ou l'autre nichoir. Les moineaux étant grégaires, n'hésitez pas à prévoir un HLM pour

moineaux (pour des idées de plan, voir <https://nichoirs.net/page5-2-2.html>).

Conseil n°2 – des petits bains

Les moineaux adorent se baigner, qu'il s'agisse d'un bain sec (bain de poussière pour se débarrasser des parasites) ou humide. Aussi, laissez un espace de terre nue dans votre jardin ou votre cour et prévoyez soit un point d'eau, soit une petite dépression dans le sol qui se remplira d'eau à la moindre pluie.

Conseil n°3 – jolie symbiose

Vous avez la possibilité d'élever des poules ? Nos pierrots en seront ravis ! Les poules délaisseront toujours quelques grains de maïs dont ils profiteront.

Conseil n°4 – un arbuste refuge

À proximité de votre nichoir, gardez ou plantez un buisson bien dense qui servira de refuge en cas de

dispute ou de danger. Et encore mieux, plantez une haie d'arbustes indigènes (charme, hêtre).

Conseil n°5 – des insectes

Outre la disparition des cavités, les moineaux souffrent d'une diminution de la nourriture disponible. Pour pallier à cela, pas de secret : vive un parterre de fleurs sauvages, un coin d'herbes folles non entretenu, un potager naturel. Ils fourniront des insectes au printemps pour nourrir les jeunes, et des graines en hiver.

Conseil n°6 – une clochette au chat

Attention aux chats ! Ils sont responsables de 30% de la mortalité des moineaux en Angleterre. S'ils vagabondent dehors, mettez-leur au moins une clochette autour du cou.

Signalez vos observations de moineaux sur www.observations.be (Article réalisé en collaboration avec Natagora).

ATTENTION

Agenda sous réserve des mesures Covid en vigueur à la date de l'activité

Associatif

Parties de cartes des 3 x 20

Les parties de jeux de cartes reprendront avec le respect des règles sanitaires en vigueur.

LUNDIS	LIEU	HORAIRE	ORGAN.	CONTACT
1-2-3 ^e lundis	Salle des Loisirs (MSG)	13h à 18h	3 x 20 de MSG	<i>Pierre-Victor JACQUEMIN</i> 010 41 91 84 0473 58 60 14
4 ^e lundi	Salle des Loisirs (MSG)	13h à 18h	Élan du cœur	<i>Josette HAIRSON</i> 0478 34 68 47
MERCREDIS				
1 ^{er} mercredi	Salle des Loisirs (MSG)	13h à 18h	Club de rencontres	<i>Marie-Josée LEFEVRE</i> 0478 24 23 32
2 ^e et 4 ^e lundi	Salle des Loisirs (MSG)	13h à 18h	3 x 20 de Corbais	<i>Adelbert DEWITTE</i> 0476 57 54 15
3 ^e mercredi	Salle de la Housière (Héவில்)	13h à 18h	3 x 20 d'Héவில்	<i>Marie-Jo QUOIBON</i> 0499 19 46 09



Volley Axisguibertin

Les activités de l'académie de volley et du ballon se déroulent chaque mercredi de 13h30 à 15h et chaque samedi dès 9h15.

Le club accueille des enfants dès l'âge de... 12 mois à condition d'être accompagné par un parent. Le club recrute des jeunes dès l'âge de 5 ans. Cadets (nés en 2006 et après), Minimes (nés en 2008 et après), Pupilles (nés en 2010 et après), Pré-pupilles (nés en 2012 et après). Plus d'infos sur www.axisguibertin.com

Faites bon accueil

Aux bénévoles de ces deux associations qui seront présents sur notre territoire afin de récolter des fonds pour leur cause :

Iles de paix

// 15, 16 et 17 janvier 2021

Les bénévoles vendront différents objets : des modules (petits bonhommes), un Bon à planter de 6 €

pour 1m² de forêt en Belgique + soutien de projets sur le terrain, le sac pour fruits et légumes à 10 €, etc. Ceci afin de soutenir des projets de développement d'agriculture familiale durable dans 5 pays en Afrique et en Amérique du Sud.



Actions Damien

// 29, 30 et 31 janvier 2021

Les bénévoles vendront des marqueurs au profit de la lutte contre la lèpre qui frappe encore une personne toutes les

deux minutes dans le monde. Cette fondation lutte également contre la tuberculose et la leishmaniose (maladie parasitaire) qui - moyennement traitements - peuvent être guéries dans 85% des cas.



Ils nous ont quittés

VAN UFFEL Angèle
30-09-40 | 13-09-20

PIGEOLET Gabrielle
10-04-22 | 14-09-20

SQUARTECCHIA Elisa
24-09-41 | 14-09-20

TIBOU Jeanne
31-05-29 | 14-09-20

CAVALIER Nelly
20-11-25 | 15-09-20

SIOT Solange
04-08-22 | 21-09-20

GIACHINO Vanda
15-12-22 | 26-09-20

PIERSOTTE Serge
26-11-59 | 01-10-20

LAHAUT Katia
10-11-51 | 08-10-20

DE BRUYN Jean
25-08-27 | 10-10-20

ALEXANDRE Guy
07-11-47 | 14-10-20

PAQUET Yvonne
11-12-42 | 16-10-20

CONRARDY Michel
05-08-46 | 23-10-20

PRAILE Jeanine
22-06-29 | 24-10-20

DEBATTY Anne
23-06-33 | 28-10-20

MINIQUE Paula
07-07-28 | 02-11-20

VEYS Thomas
12-12-78 | 06-11-20

DUSSART Mariette
04-03-28 | 07-11-20

PIRAS Giovanni
16-09-32 | 07-11-20

Ils se sont dit "Oui"

Torfs Nancy & Seressia Michaël
02-10-20

Tuyishime Baraka & Gurdus Elizabet
17-10-20

Dorval Matthew & Cleanis Angélique
21-10-20

Ramos Jean & De Vriendt Solange
31-10-20